



THEMATIQUES DE FORMATION ASSUREES PAR LE BUREAU DE LA DIFFUSION NUMERIQUE DES COLLECTIONS



Mise en ligne : Septembre 2021

Introduction

Le bureau est rattaché à la sous-direction des collections du Service des musées de France (direction générale des patrimoines et de l'architecture, ministère de la culture).

Afin d'assurer au plus près des professionnels des musées de France ses missions de conseil et d'expertise sur l'informatisation, la numérisation et la mise en ligne des collections, le bureau de la diffusion a développé depuis 2012 une offre et une expérience de formation, désormais reconnue.

La pédagogie est guidée par l'objectif de fournir aux professionnels des connaissances actualisées et des points de repère pérennes. La découverte de ressources de référence en ligne contribue notamment à construire une réflexion en mode projet sans oublier d'être outillés et opérationnels dès le retour au musée.

Vous trouverez ci-dessous la liste des thèmes couverts par l'expertise du bureau. Ces thèmes sont regroupés en deux volets : informatiser les collections et diffuser les collections.

Si vous souhaitez rejoindre l'une des formations organisées par le bureau, rapprochez-vous de votre conseiller pour les musées en direction régionale des affaires culturelles afin qu'une session soit organisée dans votre région.

Ces formations sont complémentaires de l'accompagnement plus spécifique que le bureau délivre au quotidien auprès de chaque musée demandeur.

Volet 1 : Informatiser les collections

Documenter les collections préalablement à leur informatisation

- Supports traditionnels, supports numériques : quelle articulation ?
- Données structurées et vocabulaires contrôlés
- Thésaurus et listes d'autorités
- Passer d'une documentation papier à la publication scientifique numérique

Initier ou réorienter un projet d'informatisation des collections

- Mener l'étude de l'existant et cadrer le projet
- Sélectionner un outil adapté dans le respect du code des marchés publics
- Définir une stratégie en cohérence avec la politique globale du musée
- Faire le diagnostic des données existantes
- Piloter la reprise des données
- Consolider les données

Piloter un projet d'informatisation : être opérationnel

- Informatiser les données réglementaires : distinction entre inventaire réglementaire et informatisation documentaire, édition informatisée des registres d'inventaire, procédure informatisée de récolement décennal et de post-récolement
- Administrer la base de données
- Déterminer un format de notices adapté et mettre en oeuvre des profils de saisie
- Rédiger une charte de saisie
- Appréhender les vocabulaires contrôlés (thésaurus spécialisés, iconographique)

Numériser les collections

- Se familiariser avec les paramètres techniques des images numérisées
- Maîtriser les droits de diffusion des images, des objets et des personnes représentés
- Mener un projet de numérisation d'images fixes (remplir un dossier d'appel à projets, etc.)

Volet 2 : Diffuser les collections

Connaître les implications du web culturel

- Rendre visibles les collections sur Internet : sites et couverture photographique
- Evaluer un site Internet culturel selon les critères de qualité européens
- Se familiariser avec les différents âges du web : web 1.0, web 2.0 et web 3.0
- Maîtriser les enjeux et les précautions préalables à la diffusion des collections sur Internet
- Maîtriser les enjeux de la réutilisation des données publiques culturelles

Connaître les supports de diffusion des collections sur le web

- Passer d'une politique documentaire à une politique éditoriale
- Appréhender la visibilité des collections muséales
- Connaître les supports locaux et régionaux de diffusion
- Définir une stratégie de diffusion des collections
- Participer à Joconde, catalogue collectif des collections des musées de France, grâce à POP, plateforme ouverte du patrimoine
- Signaler sur Joconde les biens constatés manquants à l'issue du récolement

Valoriser les collections et « augmenter » les contenus

- Qualité et priorités des contenus à diffuser
- Valorisations spécifiques
- La publication numérique scientifique des collections
- Entrer dans l'ère du web collaboratif sur les contenus : documentation collaborative
- Connaître les fondamentaux de la réutilisation des données publiques culturelles